



Le Chesnay-Rocquencourt, le 22 juin 2023

MAIRIE DU CHESNAY-ROCDQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCDQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ANTOINE
DU 13 juin 2023 A 20h

PRÉSENTS : une quinzaine d'habitants dont :

- Monsieur le maire Richard Delepierre
 - Mme Felemez
 - M. Bonelli
 - M. Leger de Aranjó
 - M. Gehin
 - Mme Roy
 - Mme Moulard
 - Mme Alquier
 - M. Villiot
 - Mme Nancy (rue de Glatigny)
 - M. Bouysset (square des marronniers)
 - Mme Durand-Smet (Rue Exelmans)
 - M. Riou (Rue Exelmans)
 - M et Mme Gillet (rue du doc Villemin)
-
- Mme Charpentier élue référente, première adjointe au maire

EXCUSÉ(E)S :

- M. Laureau
- M. Beauvillard
- Mme de Rivasson

Merci à M. Leger de Aranjó d'être notre secrétaire de séance.

Début de séance 20h - Fin de séance 21h45. Ancienne salle des fêtes rue de Versailles

Ordre du jour

1. Projet Travaux	
2. Point Urbanisme	
3. Point PCDU	
4. Questions diverses	

Les points de l'ordre du jour

Point Travaux :

- Réfection voirie Glatigny : août 2023 + passage surélevé Vaucresson Glatigny
 - Feu récompense Glatigny à la rentrée (sept-octobre)
 - Fin des travaux enfouissement : le plus vite possible
 - Les trois plateaux surélevés prévus seront exécutés sur juin –juillet et peut-être un peu août
- À la rentrée les travaux sur le quartier seront quasi achevés

Pourquoi un panneau reste au 15 rue de Glatigny, lien avec les travaux de l'immeuble →

Rue Kleber :

Le Point d'Apport Volontaire Verre a été déplacé car il gênait sur le trottoir à proximité de l'arrêt de bus et déplacé en face, depuis quelques semaines. Mais il gêne la visibilité des automobilistes donc demande des riverains qu'il soit placé à un autre endroit → C'est à Versailles Grand Parc d'agir. En fait c'est à la demande de la Ville car la rue est interdite au vélo, arrêté du maire dont nous n'avons pas connaissance le jour du CDQ. Monsieur le maire se renseigne car le retrait des panneaux contre-sens vélo aurait été fait par erreur. Monsieur le maire regarde pour les remettre. Demande à ce que les automobilistes et bus soient informés par signalétique de ce contre-sens.

Rue Kléber / Avenue de Bellevue : Demande à ce que le bus 17 retrouve lui aussi son tracé d'origine maintenant que la ligne 1 a été réintégrée. Monsieur le maire se renseigne sur la ligne 17 pour itinéraires alternatifs.

Rue trop large nécessite la mise en place de chicane « en dur » comme avenue Debasseux pour faire respecter la vitesse.

M. Leger de Aranja ira voir monsieur le maire à la permanence pour suivi du sujet.

Rue de Glatigny :

Problème des vibrations rue de Glatigny : les huissiers sont passés constater les fissures et un recours au tribunal administratif va être engagé.

Le contre-sens vélo (rue à 30 km/h) est interdit par arrêté de Mr le maire (trop dangereux). Besoin de communication.

Le stop intersection avec Avenue de Vaucresson sera inversé. Feu intelligent un peu plus haut dans la rue mais pas à une intersection.

Rappel, ancienne demande d'habitants pour garder en double sens avec aménagement sur le petit bout Bellevue/Bayard afin de remonter en vélo vers Laboulaye sans passer par Bellevue plus pentue. Les cyclistes le font actuellement sur le trottoir.

Le passage piéton au début de la rue angle Laboulaye mériterait aménagement, ralentisseur car beaucoup d'enfants.

Avenue de Maintenon : le problème de stationnement s'est déplacé vers le bas de la rue. Demande si amélioration possible du carrefour (notamment avec route de Rueil) car très dangereux. Carrefour surélevé ? Versailles.

Avenue de Bellevue : constat que plus de véhicules empruntent cette rue depuis le nouveau plan de circulation, manque des picto zone 30 ? Alors qu'il y a beaucoup de pictos dans les rues perpendiculaires à De Lattre de T, or les vélos n'en prennent qu'une, le trajet le plus court. Il aurait été logique de ne pas mettre des pictos en double sens partout, une seule aurait suffi, en fonction de l'usage des cyclistes.

Pourquoi pas de déposer minute devant école Blanche de Castille rue Pasteur ?

Avenue de la libération / Trianon : demande à ce que soit étudié la possibilité d'inverser les sens de circulation

Rue Dufetel : problème de vitesse depuis que le stationnement est aligné sur un seul côté (absence de chicanes) → demande qu'il y ait une solution pour faire ralentir les véhicules. Il y aura un ralentisseur à ce carrefour.

Le panneau stop à l'intersection avec la rue St-Joseph a bien été remis en place.

Avenue du Général Leclerc : à l'intersection avec avenue **Debasseux**, les feux tricolores seront remplacés par des panneaux Stop. Les riverains ne comprennent pas car ce sera plus dangereux pour les piétons et pas de pb de vitesse dans cette rue. Le maire répond que rien n'est figé.

Bld Exelmans : Nouvel alignement des places de stationnement → moins de places de stationnement. Demande à ce que ce soit de l'autre côté. → Réponse, 2 places en moins

Petit parking ancienne mairie : demande à ce que la zone de stationnement passe en vert (actuellement en rouge) → pas possible car contre intérêt des commerçants et rappel que stationnements disponibles parking de la Celle

Dangerosité vélo à intersection avec rue de Versailles → plus de panneaux ?

→ Arrêté pour interdiction des vélos en contre-sens rue Georges Chapelier depuis la rue du doc Villemin.

Avenue Debasseux : réfléchir si souhait d'aménager l'extension de trottoir nouvellement refait (ex : mettre un banc) → le CDQ est habilité à proposer des emplacements de bancs car ils font défaut aux personnes âgées qui profitaient des bancs des arrêts de bus.

Pourquoi pas de picto avenue de la Reine Amelie car très utilisée par les cyclistes et bien large ? En revanche Rue Lavoisier pas utilisée par les vélos car plus simple de passer par l'église.

Point Urbanisme

- **École Langevin** : 2 ans de travaux qui démarrent en juillet car choix de faire de la réhabilitation et non destruction/reconstruction → durée plus longue

- **Villa Kleber** : démarrage des travaux par du débroussaillage de la parcelle. À noter qu'un voisin a contacté l'urbanisme car un arbre a été abattu indûment et police de l'environnement sur place pour constater.

- Seqens rue de Versailles « Simart / Poupinet » : pas de nouveau (recours en cours contre le permis de construire)

- Seqens rue de Versailles « Speedy » : permis de construire autorisé : on est dans les deux mois du délai de recours gracieux

- Accueil immobilier : recours gracieux rejetés par la mairie - on est dans les 2 mois de délai de recours au tribunal administratif

4/ Questions diverses :

Attention : Plan de circulation pas à jour sur Google mais ok sur waze, d'où des livreurs en contre-sens.

Vélo cargo : demande à ce qu'il y ait des emplacements adaptés pour les garer. Ils encombrant les trottoirs, comme les motos.

Demande à ce qu'il y ait moins de zèle pour **la verbalisation** lorsque les véhicules sont garés sur un bateau ou le trottoir pour décharger. De manière générale, demande qu'il y ait une tolérance. Monsieur le maire répond que la loi reste la loi mais bien sûr au cas par cas, si problème de santé par ex avec certificat médical.

Sécurité : demande de plus de caméras de vidéosurveillance notamment aux entrées/sorties de la ville (Rocquencourt, Rue Dufetel ?) → Coût élevé

C'est désormais VGP qui gère notre Centre de Supervision Urbaine et a repris la gestion de nos 70 caméras dont 7 mobiles, disponibles pour du cas par cas.

Cambriolages : la Police Municipale recommande le plus de dispositifs alarmes possibles et voisins vigilants.

La PM a démantelé un groupe de cambrioleurs en 6 mois avec flagrants délits et comparution immédiate, 2 ans fermes. Monsieur le maire précise que la PM intervient surtout pour des problèmes de violences intrafamiliales.

Quand le stationnement gratuit pour les voitures électriques ? Monsieur le maire répond que la Ville offre déjà beaucoup d'emplacements pour recharger son véhicule.

Végétation prolifique qui gêne la visibilité. → Les équipes espaces verts s'en occupent petit à petit, rue de Versailles en ce moment.

Herbes folles, pourquoi le CDQ ne communiquerait-il pas auprès des habitants pour encourager le civisme dont le désherbage devant chez soi comme la neige ?

Jardins ouverts :

Création de visite guidée des jardins privés du Chesnay afin de mettre en avant les bonnes initiatives des uns et des autres (collecte d'eau, animaux, composteur,) « jardins ouverts » bonne idée à creuser avec l'aide des habitants. « Rendez-vous aux jardins » existe chaque année, sur lequel nous aurions pu nous rattacher a eu lieu début juin.

→ 2024

Doter les CDQ d'un budget ? Modèle de ceux de Brest et Rennes voire Versailles. À l'étude.

Dîner en blanc : le 24 juin.

Le Président du Conseil de Quartier
de Saint-Antoine